



Rapport sur la politique vaudoise du refuge de 1933 à 1945

Les regrets du Conseil d'Etat



Le professeur André Lasserre (au centre) et ses deux assistants, Nathalie Gardiol et Laurent Droz: un travail essentiel à la mémoire collective du canton.

Le Conseil d'Etat a publié le rapport du rapport du professeur André Lasserre sur la politique vaudoise du refuge de 1933 à 1945. Il y a joint une déclaration faisant état de ses regrets, dont La Gazette publie ici le texte intégral.

En 1997, à l'heure où la Suisse s'interrogeait sur la politique menée à l'égard des réfugiés de la Seconde Guerre Mondiale, le Gouvernement vaudois était en proie aux mêmes interrogations à l'échelon cantonal, constatant que les informations sur cette période étaient très vagues, et mandatait un historien pour mener une étude étendue.

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat prend acte avec émotion des conclusions de l'investi-

gation du professeur André Lasserre sur la politique vaudoise du refuge de 1933 à 1945.

Si les cantons avaient pour principale responsabilité l'accueil des réfugiés admis dans le pays, force est de constater que le gouvernement vaudois d'alors n'a pas manifesté une politique généreuse, accordant la préférence aux réfugiés assez aisés pour vivre de leurs revenus, afin d'éviter tout recours éventuel à l'assistance. Cette poli-

tique restrictive a réduit à un très faible pourcentage de la population le nombre des réfugiés reçus sous la responsabilité du canton.

Dans ces temps durs, caractérisés par la crise économique, les menaces de guerre et l'inquiétante ambiance des années de conflit, cette politique a contribué à bouleverser le destin de personnes innocentes et a alourdi

(suite à la page 2)

Dans ce numéro



EMPLOI

32 postes vacants

3



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine

6



MEMENTO

Les jeunes initiés aux arts plastiques

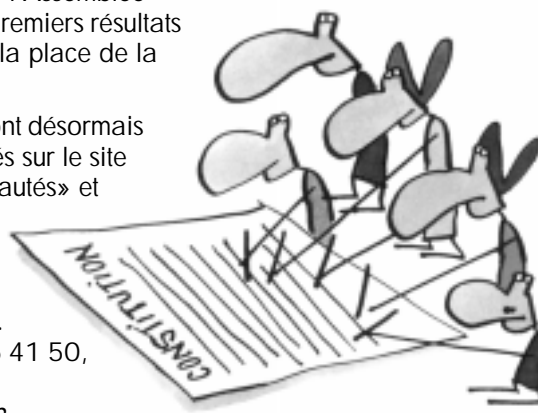
8

La Constituante dans le vif du sujet

Les commissions thématiques de l'Assemblée constituante ont présenté leurs premiers résultats le 7 juillet au CHUV et le 8 sur la place de la Louve à Lausanne.

Les rapports des commissions sont désormais publics. Ils peuvent être consultés sur le site www.vd.ch aux pages «Nouveautés» et «La Constituante pas à pas».

Ces rapports peuvent aussi être commandés au secrétariat de l'Assemblée constituante, tél. 021/316 41 55, fax 021/316 41 50, et par e-mail: constituante@chancellerie.vd.ch

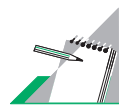




IDHEAP: programme *Executive* en politique et management publics

Dans le cadre du contrat de prestations conclu entre l'Etat de Vaud et l'IDHEAP, pour la période 2000-2003, le Conseil d'Etat a expressément demandé à l'IDHEAP la création d'un programme *Executive* en politique et management publics. Ce programme est une formation intensive destinée aux dirigeants du secteur public. Il comprend 12 journées de cours réparties d'octobre 2000 à septembre 2001, à raison de 4 séminaires de 3 jours.

Toute information utile ainsi que le programme détaillé peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'IDHEAP, route de la Maladière 21, 1022 Chavannes (tél. 021/694 06 00, fax 694 06 09).



PETITES ANNONCES

A vendre: 4 pneus d'été neufs, Continental 195/65 R15, prix à discuter. Tél. 024/426 18 26 le soir.

A vendre: à Chavornay 5 1/2 pces en PPE, superbe duplex 140 m² avec cachet, mansardé. Grand séjour, cuisine agencée, 2 salles d'eau, balcon, parking souterrain, place de parc ext., jardinet, grande cave. Tél. 024/423 81 46.

Cherche à louer: pour le 1^{er} août si possible, appart. de 3 pièces, Morges et région. Tél. 021/316 63 27 (le matin) ou 079/409 11 25.

A réserver pour mi-août: adorables chatons Sacré de Birmanie, pure race, sans pedigree. Tél. 021/316 32 11 ou 903 13 76 (privé).



La Gazette

Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Dominique Guindani, Laurent Kleiber, Anouk Farine, Isabel Balitzer Domon, Joël Christin, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Chantal Epiney, Catherine Lavanchy.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Les regrets du Conseil d'Etat

(suite de la première page)

considérablement les souffrances et les inquiétudes de tous ceux qui avaient espéré trouver en Suisse un asile accueillant. Le Conseil d'Etat compatit avec les souffrances qui ont pu en résulter. Il tient à exprimer à toutes ces personnes, à elles et à leurs descendants, sa profonde tristesse et ses regrets.

Les autorités se sont toujours montrées aussi rigoureuses que la police fédérale, sinon parfois plus dans leur domaine de compétences, pour l'octroi de permis de séjour individuels, la perception de cautions exigées des bénéficiaires, pour l'accueil des étudiants et pour les mesures de police ou les autorisations de travail.

Pendant les années de guerre, lors de l'arrivée de réfugiés à la frontière, le canton n'a joué qu'un rôle mineur. En revanche, le canton a développé une activité intense pour poursuivre et punir les passeurs, dont certains agissaient par idéalisme.

Le fort taux de chômage consécutif à la crise économique des années trente a amené le canton à prohiber toute activité économique aux réfugiés. Cette politique a empêché d'accorder des autorisations propres à rendre aux réfugiés leur in-

dépendance financière et leur dignité.

A l'endroit des réfugiés civils et des internés militaires réunis dans des camps fédéraux de travail ou dans des homes pour les femmes et les personnes âgées ou impotentes, le Canton devait surtout exercer des pouvoirs de police. Le Conseil d'Etat a pratiqué durant toute la guerre une politique restrictive visant essentiellement à réduire au minimum les contacts entre la population et des étrangers ainsi marginalisés. L'administration a même imposé à Leysin le port d'un insigne désignant spécialement les réfugiés malades et utilisé pour ses propres besoins un tampon «J» sur des documents officiels.

Le Conseil d'Etat constate aujourd'hui que le Grand Conseil d'alors s'est retranché dans le silence, interrompu à une seule reprise par une intervention particulièrement hostile aux réfugiés, et emplit d'antisémitisme larvé. Il est impossible aujourd'hui de savoir si ce silence témoignait d'une acceptation tacite, de l'aveu d'une impuissance ou d'une résignation devant un pouvoir exécutif très autoritaire.

Ces comportements répondaient probablement à l'attente de nombreux Vaudois, mais le Conseil d'Etat n'a rien fait pour modifier les mentalités. Il n'a pas combattu les préjugés antisémites ou xénophobes, trop répandus dans la population

et dans les administrations. Sans doute les partageait-il aussi. Le gouvernement n'a pas su s'élever au-dessus des préjugés courants, nourris par des circonstances difficiles, au contraire il les a même endossés. Affirmant un antagonisme insurmontable entre le cœur et la raison – en fait, la raison d'Etat – il a le plus souvent privilégié cette dernière, accentuant même plus d'une fois les rigueurs de l'administration fédérale.

Il est certain en revanche que des particuliers se sont engagés sans compter, et sans aucune crainte pour leur vie, leur carrière et leur liberté, pour permettre à des réfugiés d'échapper à la mort. Ils suivaient en cela leur conscience et plusieurs ont été punis, parfois durement, pour leurs actes, contrairement aux instructions fédérales et cantonales. Le Conseil d'Etat tient aujourd'hui à leur rendre hommage.

Le Conseil d'Etat remercie le professeur André Lasserre et ses deux assistants, Laurent Droz et Nathalie Gardiol, de leur grand travail. Il souligne l'importance de ce rapport, lequel permet à chacun d'entre nous, habitant du canton ou non, ayant vécu cette période ou non, de se confronter avec ce passé. Ce rapport historique est un acte de mémoire qui nous permet de nous livrer à notre devoir de souvenir, à l'égard des victimes mais aussi de nous-mêmes.

• **Le rapport Lasserre est disponible sur internet à l'adresse www.vd.ch.**

• **Il peut être commandé au Secrétariat général du DIRE, auprès de Christine Maurer**

par e-mail adressé à Christine.Maurer@sg-dire.vd.ch

ou au tél. 021/316 45 63.

Triathlon de la police le 6 septembre à Yverdon

La Police cantonale organise le 5^e Swiss Police Triathlon le mercredi 6 septembre 2000 à Yverdon-les-Bains. Cette compétition est ouverte à tous les policiers et douaniers suisses, ainsi qu'aux fonctionnaires et sapeurs-pompiers vaudois.

Délai d'inscription: mardi 1^{er} août.

Renseignements: Swiss Police Triathlon, CP 1362, 1001 Lausanne, tél. 024/455 24 24.

e-mail: swiss.police.triathlon@blue.mail.ch.

Sur internet: www.citeweb.net/swisstri





Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés aux collaborateurs de l'administration cantonale vaudoise
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

Délai de candidature: 25 juillet 2000

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Directeur/trice d'établissement secondaire supérieur à Nyon 100%

Mission: gérer un gymnase cantonal (selon statut).

Profil: licence ès lettres ou HEC ou ès sciences ou attestation d'équivalence de titres délivrée par le département et brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire. Expérience ou bonne connaissance de l'enseignement gymnasial (aspects pédagogiques et organisationnels). Intérêt pour la gestion des ressources humaines.

Renseignements: Philippe Lavanchy, tél. 021/316 34 00, ou Daniel Noverraz, tél. 022/361 24 37.

Adresse: réf. 2165, Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, Couvaloup 13, 1014 Lausanne.

Délai d'envoi: 31 août 2000.

Maître/esse A d'enseignement prof. supérieur pour l'Ecole d'ingénieurs à Yverdon 100%

Mission: enseignement des télécommunications, recherche appliquée et développement (cl. 30-32).

Profil: titre universitaire ou titre jugé équivalent ou inscription au registre suisse des ingénieurs (REG). Expérience d'un poste à responsabilité dans le domaine industriel ou d'environ 6 ans en qualité d'enseignant dans un établissement secondaire supérieur.

Renseignements: E. Schneider, tél. 024/423 22 45.

Adresse: réf. 2173, Direction de l'EIVD, Cheseaux 1, 1400 Yverdon-les-Bains.

Délai d'envoi: 31 août 2000.

Maître/esse de l'enseignement professionnel B au sein de l'ETML 100%

Mission: enseignement pratique et théorique des branches Science et laboratoire des matériaux, Laboratoire de CAO, Bureau de FAO, Technologie de fabrication, Commande machines-outils, Informatique et bureautique (cl. 23-26).

Profil: diplôme d'ingénieur ETS en mécanique ou formation jugée équivalente avec quelques années d'expérience professionnelle. Diplôme fédéral de maître professionnel, brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire ou autre formation pédagogique reconnue par le DFJ. Expérience de l'usage, des matériaux et de l'utilisation des logiciels de CAO.

Particularité: en l'absence de formation pédagogique, possibilité d'être engagé en qualité de maître professionnel en formation avec obligation de suivre ultérieurement une formation pédagogique en emploi.

Renseignements: Pierre-Alain Hermann, tél. 021/316 77 77.

Adresse: réf. 2152, Ecole technique - Ecole des métiers, Robert Besançon, directeur, Sébeillon 12, 1004 Lausanne.

Assistant-e HEV à l'Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud à Yverdon 100%

Mission: conception et développement des infrastructures réseaux et des applications (JAVA, C++, TAPI, JTAPI) dans le domaine des réseaux et services pour la formation en laboratoire. Contribution à la formation pratique en laboratoire des futurs ingénieurs HES-SO (cl. 19-23)

Profil: diplôme d'ingénieur ETS ou HES ou EPF dans le domaine des télécommunications. Candidats juniors bienvenus. Possibilité de parfaire les connaissances dans le domaine des technologies de l'information.

Renseignements: Elisabeth Schneider, tél. 024/423 22 45.

Adresse: Direction de l'EIVD, Cheseaux 1, 1400 Yverdon-les-Bains.

Délai d'envoi: 31 août 2000.

Maître/esse de l'enseignement spécialisé ou Instituteur/trice pour le Centre thérapeutique de jour 50% à 75%

Profil: brevet vaudois pour l'enseignement dans les classes primaires ou brevet vaudois pour l'enseignement secondaire ou brevet du Séminaire cantonal de l'enseignement spécialisé ou titre jugé équivalent. Expérience dans les domaines des troubles de la personnalité et du comportement. Intérêt pour le travail auprès d'adolescents (13-18 ans) présentant des troubles psychiques. Goût pour le travail en équipe pluridisciplinaire.

Renseignements: Jacques Laget ou Laurent Holzer, tél. 021/314 17 30.

Adresse: réf. 2153, Centre thérapeutique de jour pour adolescents, D' Jacques Laget, médecin responsable, Beaumont 48, 1012 Lausanne.

Secrétaire à l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne 100%

Mission: assurer le secrétariat du directeur de l'école et de la direction. Gérer les dossiers des enseignants, préparer les promotions de fin d'année scolaire, participer à l'élaboration des horaires, effectuer diverses tâches administratives inhérentes à une école professionnelle (cl. 15-18).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec environ 6 ans de pratique. Bonnes connaissances informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Publisher, Access), résistance au stress, discrétion.

Particularité: contrat temporaire de 4 mois pouvant éventuellement être suivi d'un engagement fixe.

Renseignements: Guy Curtet, tél. 021/625 16 43.

Adresse: réf. 2170, Ecole professionnelle commerciale de Lausanne, Guy Curtet, directeur, Prairie 11, 1007 Lausanne.

Délai d'envoi: 25 juillet 2000.

Micro-informaticien/ne pour la Faculté des sciences 100%

Mission: gestion et maintenance du parc informatique des sections de mathématiques et de biologie, des logiciels s'y rapportant et de la salle publique destinée aux étudiants de la Faculté des sciences; assistance au personnel et aux usagers lors de problèmes techniques; conseil lors de décisions concernant l'entretien, la mise à jour, le développement et les achats du parc informatique et des systèmes d'exploitation (cl. 15-18).

Profil: CFC d'informaticien ou titre jugé équivalent. Bonne connaissance des systèmes PC Windows 95, 98, NT, Linux, Apple Mac OS. Connaissance d'Internet et du web. Bonnes connaissances d'anglais technique.

Renseignements: Marco Tomassini, tél. 021/692 35 89, ou E. Fourrier, tél. 021/692 35 80 ou 692 35 50.

Adresse: réf. 2140, Bureau de gestion du personnel de l'Université, BRA, 1015 Lausanne.

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Adjoint-e A (direction financière départem.) 100%

Mission: direction des finances au niveau départemental: comptes, budget, budget d'investissement, contrôle de gestion (cl. 29-32).

Profil: diplôme universitaire en sciences économiques ou commerciales ou formation et titres jugés équivalents. Diplôme fédéral de comptable ou de contrôleur de gestion ou titres jugés équivalents. Compétences financières de haut niveau, incluant la comptabilité et le contrôle de gestion ainsi

qu'une solide expérience dans ces secteurs d'activité. Compétences en gestion organisationnelle, en gestion du personnel et en gestion de projets.

Souhaité: connaissance de l'allemand.

Renseignements: Daisy Aubry-Golaz, tél. 021/316 50 02.

Adresse: réf. 2166, Bureau du recrutement et de la mobilité, Didier Gasser, Caroline 4, 1014 Lausanne

Délai d'envoi: 28 juillet 2000.

Juriste au sein du Service de prévoyance et d'aide sociales 50%

Mission: gérer les litiges relatifs au remboursement de l'Aide sociale vaudoise (ASV) et défendre la position du service devant le Tribunal administratif; donner des avis juridiques; rédiger et avaliser les dénonciations pénales ou préfectorales (cl. 24-28).

Profil: licence en droit, thèse de licence ou pratique professionnelle de 3 ans en règle générale. Connaissance de l'Ordre judiciaire vaudois, du droit pénal et de l'administration.

Renseignements: Denise Parein, tél. 021/316 52 22.

Adresse: réf. 2175, Service de prévoyance et d'aide sociales, section juridique, F. von Urach, BAP, 1014 Lausanne.

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Conservateur/trice A ou B pour le Musée cantonal de géologie 50%

Mission: animation et promotion des expositions permanentes; mise à jour et suivi du site web du musée; gestion des collections de géologie régionale.

Profil: titre universitaire et pratique de quelques années dans un musée ou en relation avec le domaine d'activité. Doctorat souhaité. Pratique de l'informatique de gestion.

Renseignements: Aymon Baud, tél. 021/692 44 71, ou Odile Crot, tél. 021/692 44 70.

Adresse: réf. 2158, Musée cantonal de géologie, Aymon Baud, directeur, BFSH2, 1015 Lausanne.

Lieux de travail: Palais de Rumine (bureau du conservateur/trice) et Dorigny.

Intendant-e du Palais de Rumine 100%

Mission: gestion des services communs du Palais de Rumine comprenant la coordination et la tenue du planning des manifestations, la gestion des caisses, l'accueil et l'information au public en relation avec le Service des affaires culturelles. Responsabilité et coordination de la sécurité et maintenance technique. Coordination du gardiennage et des expositions temporaires de l'Espace Arlaud. Appui aux institutions dans l'organisation d'expositions. Etablissement de statistiques et suivi comptable de la gestion des caisses (cl. 21-24).

Profil: titre universitaire souhaité ou CFC jugé utile à la fonction et requérant au moins 3 ans d'apprentissage. Pratique de 12 ans en règle générale. Apté à répondre à de nombreuses exigences sur le plan informatique, technique, comptable et organisationnel.

Renseignements: M^{me} S. Donche Gay, tél. 021/316 33 00.

Adresse: réf. 2155-IPR, Département des institutions et des relations extérieures, Nicolas Saillen, Château cantonal, 1014 Lausanne.

OJV

Ordre judiciaire vaudois

Greffier/ère-substitut au Trib. des mineurs 100%

Mission: assure la responsabilité de la tenue des procès-verbaux d'audiences, de la rédaction de jugements, de décisions d'enquête et d'exécution. Assiste les présidents et les vice-présidents du tribunal et remplace les autres greffiers-substituts le cas échéant (cl. 21-25).

Profil: licence en droit ou en sciences forensiques. Aisance rédactionnelle.

Particularité: poste à durée déterminée (31.12.2000) pouvant éventuellement être transformé en contrat à durée déterminée.

Renseignements: Anne Grossenbacher, tél. 021/316 68 09.

Adresse: réf. 2167, Tribunal des mineurs, A. Grossenbacher, greffière, Trabandan 28, 1014 Lausanne.

Greffier/ère-substitut au Trib. des mineurs 100%

Mission: assure la responsabilité de la tenue des procès-verbaux d'audiences, de la rédaction de jugements, de décisions d'enquête et d'exécution. Assiste les présidents et les vice-présidents du Tribunal et remplace les autres greffiers-substituts le cas échéant (cl. 21-25).

Profil: licence en droit ou en sciences forensiques. Aisance rédactionnelle.

Renseignements: Anne Grossenbacher, tél. 021/316 68 09.

Adresse: réf. 2164, Tribunal des mineurs, A. Grossenbacher, greffière, Trabandan 28, 1014 Lausanne.

Assistant-e social-e A ou B à l'Office du tuteur général 60%

Mission: prise en charge de mandats tutélaires de recherche en paternité. Evaluation de situations sociales, familiales, socioprofessionnelles et formatives; collaboration avec le réseau socio-éducatif et sanitaire. Travail avec les familles.

Profil: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent avec quelques années de pratique. Expérience confirmée dans le travail social polyvalent.

Renseignements: M. M. Meillard, tél. 021/316 66 86, ou M^{me} L. Nicod, tél. 021/316 67 21.

Adresse: réf. 2163, Office du tuteur général, Christian Jaggi, Mornex 32, 1014 Lausanne.

Assistant-e social-e A ou B à l'Office du tuteur général 50%

Mission: prise en charge de mandats tutélaires de recherche en paternité. Evaluation de situations sociales, familiales, socioprofessionnelles et formatives; collaboration avec le réseau socio-éducatif et sanitaire. Travail avec les familles.

Profil: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent avec quelques années de pratique. Expérience confirmée dans le travail social polyvalent.

Renseignements: M. M. Meillard, tél. 021/316 66 86, ou M^{me} L. Nicod, tél. 021/316 67 21.

Adresse: réf. 2161, Office du tuteur général, Christian Jaggi, Mornex 32, 1014 Lausanne.

Huissier/ère remplaçant-e pour les Justices de paix des cercles de Morges et Villars-sous-Yens

Mission: remplace occasionnellement l'huissier titulaire.

Particularité: activité à temps partiel; rémunération par indemnités et émoluments.

Renseignements: Pascale Chapuis, tél. 021/803 21 51.

Adresse: réf. 2160, Justices de paix des cercles de Morges et Villars-sous-Yens, Pascale Chapuis, juge, CP 189, 1110 Morges.

Employé-e d'administration au Greffe du Tribunal de district de Morges 100%

Mission: responsable de la gestion des dossiers du greffe civil. Travail varié, exigeant, en contact avec les juges, études d'avocat, plaideurs (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Expérience dans un greffe civil. Autonomie et précision.

Renseignements: M^{me} L. Dousse, tél. 021/803 90 11.

Adresse: réf. 2156, Tribunal de district de Morges, M^{me} Dousse, greffière, Saint-Louis 2, 1110 Morges.

Lieu de travail: Morges puis dès le 1.10.2000 Nyon.

Employé-e d'administration à l'Office des poursuites de Lausanne-Est 100%

Mission: travail de pré-exécution, accueil téléphonique.

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Maîtrise des outils informatiques et de l'orthographe. Précision.

Renseignements: M. J. Reymond, tél. 021/316 66 05.

Adresse: réf. 2157, Office des poursuites de Lausanne-Est, J. Reymond, préposé, Trabandan 28, 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration à l'Office du tuteur général 50%

Mission: rédaction de divers courriers, gestion des appels tél., tenue de dossiers administratifs, contacts avec les services et des privés (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Rigueur et autonomie. Intérêt pour le travail avec les enfants, adolescents et familles. Gestion du stress.

Renseignements: Leila Nicod, tél. 021/316 67 21.

Adresse: réf. 2162, Office du tuteur général, Christian Jaggi, Mornex 32, 1014 Lausanne.

DEC Département de l'économie

Employé-e d'administration au sein de l'École d'agriculture de Marcelin à Morges 20%

Mission: travaux liés au logiciel Procofiév (émission des paiements, factures, rappels, édition périodique des contrôles, création des tiers, saisie des mouvements de caisse et CCP). Participer à l'établissement des budgets. Etablir les décomptes de subventions OFFT. Travaux administratifs divers accessoirement.

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique professionnelle. Bonne connaissance de Procofiév, Word, Excel et Lotus Notes.

Horaires: 1 jour par semaine ou 2 jours toutes les 2 semaines.

Renseignements: M. A. Berginz, tél. 021/801 14 51.

Adresse: réf. 2159, Ecole d'agriculture de Marcelin, A. Berginz, administrateur, Case postale 450, 1110 Morges 1.

DSE Département de la sécurité et de l'environnement

Juriste ou secrétaire-juriste ou assistant-e juriste au Service des automobiles 100%

Mission: statuer et rendre un préavis de décision quant aux mesures administratives (avertissement et retrait de permis de conduire) pouvant frapper les conducteurs. Recevoir les personnes faisant usage du droit d'être entendu et collaborer à l'instruction des recours et des demandes de restitution anticipée des permis de conduire.

Profil: licence en droit avec quelques années de pratique ou CFC jugé utile à la fonction avec environ 12 ans de pratique professionnelle. Expérience en matière de droit pénal et/ou administratif. Maîtrise de l'allemand (conversation et lecture).

Souhaité: connaissance du droit sur la circulation routière.

Avantages: restaurant d'entreprise à disposition.

Renseignements: Luc Moron, tél. 021/316 88 03.

Adresse: réf. 2143, Service des automobiles et de la navigation, Alfred Forestier, La Blécherette, 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration au Service des automobiles 100%

Mission: collaborer au sein de l'unité chargée de l'application des mesures administratives qui frappent les conducteurs ayant compromis la sécurité du trafic. Correspondance, constitution de dossiers, tenue à jour d'échéanciers, réception de la clientèle (guichet, téléphone).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Expérience de la correspondance dans un contexte juridique.

Avantages: restaurant d'entreprise à disposition.

Renseignements: Josiane Gallandat, tél. 021/316 89 13.

Adresse: réf. 2171, Service des automobiles, Alfred Forestier, Case postale, 1014 Lausanne.

Employé-e de bureau qualifié-e au Service des automobiles 100%

Mission: traiter les demandes en vue de l'obtention d'un permis de conduire ou d'un rendez-vous d'examen théorique ou pratique. Contrôler les dossiers de candidature, agender les rendez-vous, valider les résultats, délivrer les permis de conduire. Service à la clientèle, correspondance, téléphone.

Profil: CFC d'employé-e de bureau. Expérience du contact clientèle, facilité de contact.

Avantages: restaurant d'entreprise à disposition.

Renseignements: Sandrine Boiteux, tél. 021/316 88 53.

Adresse: réf. 2172, Service des automobiles, Alfred Forestier, Case postale, 1014 Lausanne.

DINF Département des infrastructures

Employé-e principal-e d'administration pour la Centrale des autorisations (CAMAC) 100%

Mission: traiter les demandes de permis de construire, effectuer un contrôle des données, rédiger la synthèse des autorisations en respectant les prescriptions légales et les directives internes. Nombreux contacts avec les communes, mandataires et intervenants de l'ACV (cl. 14-16).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec 6 ans de pratique. Gestion du stress, rapidité, précision. Maîtrise du français, bonnes connaissances de Word et Excel.

Renseignements: Marc Johannot, tél. 021/316 71 41.

Adresse: réf. 2150, Secrétariat général du Département des infrastructures, Daniel Bringolf, délégué RH, Riponne 10, 1014 Lausanne.

Particularité: contrat à durée déterminée.

Employé-e d'administration au sein de la section financière du Secrétariat général 100%

Mission: effectuer des travaux de secrétariat et de comptabilité, de vérification des comptes et diverses autres tâches liées au secteur financier au sein de l'unité comptable du DINF (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans d'expérience. Bonnes connaissances de Word, Excel, PowerPoint.

Renseignements: Daniel Barli, tél. 021/316 73 80.

Adresse: réf. 2151, Secrétariat général du Département des infrastructures, Daniel Bringolf, délégué RH, Riponne 10, 1014 Lausanne.

Cantonnier des routes cantonales pour le Voyer du 3^e arrondissement (Aigle) 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons; assurer le service hivernal (horaire irrégulier); entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: être âgé de 20 ans au moins.

Particularité: être impérativement domicilié aux Diablerets ou environs.

Renseignements: Jean Francey, tél. 024/466 22 18.

Adresse: réf. 2169, Voyer du 3^e arrondissement, Jean Francey, place du Marché, CP 34, 1860 Aigle.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bureau du recrutement et de la mobilité
Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23
Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.

Cantonnier des routes cantonales pour le Voyer du 3^e arrondissement (Aigle) 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons; assurer le service hivernal (horaire irrégulier); entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: être âgé de 20 ans au moins.

Particularité: être impérativement domicilié à Aigle ou environs.

Renseignements: Jean Francey, tél. 024/466 22 18.

Adresse: réf. 2168, Voyer du 3^e arrondissement, Jean Francey, place du Marché, CP 34, 1860 Aigle.

Cantonnier des routes cantonales pour le Voyer du 6^e arrondissement (Yverdon-les-Bains) 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons; assurer le service hivernal (horaire irrégulier); entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: être âgé de 20 ans au moins et disposer d'un permis C; formation ou expérience dans les activités du génie civil ou l'entretien des surfaces vertes. Etre au bénéfice d'un permis de conduire.

Particularité: être impérativement domicilié à Bulle ou environs.

Renseignements: Jacques Thoeni, tél. 024/425 43 22.

Adresse: réf. 2148, Voyer de l'Etat, Champs-Lovats 27, CP 1389, 1401 Yverdon-les-Bains.

Cantonnier des routes cantonales pour le Voyer du 6^e arrondissement (Yverdon-les-Bains) 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons; assurer le service hivernal (horaire irrégulier); entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: être âgé de 20 ans au moins et disposer d'un permis C; formation ou expérience dans les activités du génie civil ou l'entretien des surfaces vertes. Etre au bénéfice d'un permis de conduire.

Particularité: être impérativement domicilié à Orbe et environs.

Renseignements: Jacques Thoeni, tél. 024/425 43 22.

Adresse: réf. 2147, Voyer de l'Etat, Champs-Lovats 27, CP 1389, 1401 Yverdon-les-Bains.

Cantonnier des routes cantonales pour le Voyer du 6^e arrondissement (Yverdon-les-Bains) 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons; assurer le service hivernal (horaire irrégulier); entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: être âgé de 20 ans au moins et disposer d'un permis C; formation ou expérience dans les activités du génie civil ou l'entretien des surfaces vertes. Etre au bénéfice d'un permis de conduire.

Particularité: être impérativement domicilié à Orzens et environs.

Renseignements: Jacques Thoeni, tél. 024/425 43 22.

Adresse: réf. 2146, Voyer de l'Etat, Champs-Lovats 27, CP 1389, 1401 Yverdon-les-Bains.

Cantonnier des routes cantonales pour le Voyer du 6^e arrondissement (Yverdon-les-Bains) 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons; assurer le service hivernal (horaire irrégulier); entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: être âgé de 20 ans au moins et disposer d'un permis C; formation ou expérience dans les activités du génie civil ou l'entretien des surfaces vertes. Etre au bénéfice d'un permis de conduire.

Particularité: être impérativement domicilié à Yverdon et environs.

Renseignements: Jacques Thoeni, tél. 024/425 43 22.

Adresse: réf. 2145, Voyer de l'Etat, Champs-Lovats 27, CP 1389, 1401 Yverdon-les-Bains.

Cantonnier des routes cantonales pour le Voyer du 6^e arrondissement (Yverdon-les-Bains) 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons; assurer le service hivernal (horaire irrégulier); entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: être âgé de 20 ans au moins et disposer d'un permis C; formation ou expérience dans les activités du génie civil ou l'entretien des surfaces vertes. Etre au bénéfice d'un permis de conduire.

Particularité: être impérativement domicilié à Yverdon et environs.

Renseignements: Jacques Thoeni, tél. 024/425 43 22.

Adresse: réf. 2144, Voyer de l'Etat, Champs-Lovats 27, CP 1389, 1401 Yverdon-les-Bains.

Les décisions de la quinzaine

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Mise en œuvre du «projet triangulaire» de collaboration entre l'UNIL, l'UNIGE et l'EPFL

Un rapport sera adressé par le Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant le «projet triangulaire» de collaboration entre l'Université de Lausanne, l'Université de Genève et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, et les conditions de sa mise en œuvre. Ce projet vise au transfert des sections de mathématiques, de chimie et de physique de l'UNIL à l'EPFL, le regroupement de l'Ecole romande de pharmacie à Genève, le développement d'un pôle de compétences dans le domaine

des sciences de la vie à l'UNIL grâce aux ressources libérées par le transfert des trois sections à l'EPFL, le renforcement des sciences humaines autour de projets intéressants les trois hautes écoles. La réalisation du «projet triangulaire» implique également une modification de deux articles de la loi sur l'Université de Lausanne.

Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, 021/316 35 00

Projet de règlement sur les mandats particuliers du personnel de l'UNIL

Le Conseil d'Etat a adopté un projet de règlement sur les mandats particuliers du personnel de l'UNIL. Celui-ci répond à l'article 65 de la loi sur l'Université de Lausanne, modifié en décembre 99 pour remplir l'accord de la Table ronde qui prévoyait la rétrocession de la moitié des honoraires privés perçus par les enseignants de l'UNIL. Le projet de règlement fait la distinction entre mandats de recherche et mandats privés et fixe pour ces derniers l'échelonnement de la rétrocession entre 20% et 60%. Le Conseil d'Etat a décidé que l'Etat serait

bénéficiaire des rétrocessions et que celles-ci seraient dues pour tout le personnel de l'UNIL ayant un taux d'activité d'au moins 75%. Il a aussi abrogé l'article 96 du règlement du 9 mars 1994 sur l'Université de Lausanne pour le mettre en conformité avec le projet adopté.

Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, 021/316 35 00

Crédit pour du matériel informatique à l'Ecole technique et des métiers à Lausanne

Le Conseil d'Etat a décidé de présenter au Grand Conseil un EMPD accordant le crédit pour l'acquisition du matériel informatique nécessaire au fonctionnement de la filière d'informaticien/ne à l'Ecole technique et des métiers (ETML) à Lausanne. Ce crédit de 418'000 fr. représentant le montant total de l'investissement qui reste à effectuer entre 2001 et 2003, subvention fédérale déduite, permettra de réaliser six laboratoires pour assurer la formation des classes d'informaticiens.

Eric de Muralto, Service de la formation professionnelle, 021/316 63 28



DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Energie nucléaire: Vaud confirme l'avis de la Conférence des directeurs cantonaux

Consulté par la Confédération sur le projet de loi sur l'énergie nucléaire, le Conseil d'Etat vaudois soutient la prise de position de la Conférence des directeurs cantonaux à l'énergie tout en la complétant sur quelques points. La Conférence s'oppose à la construction de nouvelles centrales nucléaires mais sans abandonner l'option nucléaire tant que les énergies renouvelables ne suffiront pas pour s'y substituer. Concernant les déchets, le principe retenu est celui d'un dépôt géologique en profondeur avec des phases d'observation et un stockage final.

Henri Röllier, chef du Service de l'environnement et de l'énergie, 021/316 43 60

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Projet d'initiative cantonale pour un droit de contrôle des caisses d'assurance-maladie

Le Conseil d'Etat donne suite à une motion déposée par le député Zisyadis et il soumet au Grand Conseil un projet d'initiative cantonale destinée à l'Assemblée fédérale qui demande l'introduction de trois nouvelles dispositions dans la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal):

- a) les assureurs-maladie doivent tenir une comptabilité analytique uniforme;
- b) les assureurs-maladie présentent une statistique uniforme de leurs coûts annuels par canton et par prestataires de soins, ainsi que de leurs réserves par canton et assuré;
- c) sous l'égide de l'Office fédéral des assurances sociales, les cantons peuvent procéder au contrôle des comptes et des primes des assureurs-maladie exerçant sur leur territoire ou le déléguer à des fiduciaires agréés.

Michel Surbeck, chef du Service des assurances sociales et de l'hébergement, 021/316 51 44

Interpellation sur les conditions de travail du personnel de l'Hôpital du Chablais

L'Hôpital du Chablais (HDC) a choisi d'appliquer la convention de travail en vigueur dans le groupement des établissements hospitaliers valaisans (GEHVAL).

Pour atténuer les effets sur le personnel anciennement employé par l'Hôpital d'Aigle, l'HDC a décidé:

- de les laisser au niveau de salaire atteint au 31 décembre 1999 avec le barème vaudois;
- de ne plus leur demander la contribution de solidarité et le jour chômé annuel sans salaire;
- de leur offrir les conditions sociales valaisannes plus favorables (allocations familiales et de ménage; cotisation à la caisse de pension + 0,5%

pour l'employeur, - 5% pour l'employé; 5^e semaine de vacances dès 40 ans ou 15 ans de service; 1 jour férié supplémentaire; 42 heures hebdomadaires au lieu de 42,5 heures).

Pour faciliter le recrutement du personnel infirmier et médico-technique, l'HDC a introduit une nouvelle grille de salaire: moyenne des anciennes grilles vaudoise et valaisanne, ce qui atténue l'effet du statut valaisan sur le nouveau personnel.

Adrian Griffiths, Service de la santé publique, 021/316 42 66

DINF

Département des infrastructures

5,9 millions pour corriger le carrefour du Galicien à Prilly

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil 5,9 millions de francs pour la correction du carrefour du Galicien, entre Prilly et Lausanne. Situé à proximité du dépôt des TL de Perrelet et du secteur en développement se trouvant entre le centre de glace de Malley et l'avenue du Chablais, ce nœud routier est saturé aux heures de pointe. Il supporte une charge d'environ 40'000 véhicules par jour. Les travaux dureront jusqu'à fin 2002, mais l'accès au centre multifonctionnel de Malley-Centre sera terminé pour son ouverture en 2001.

Jean-Bernard Pfander, ingénieur au Service des routes, tél. 021/316 70 76

1,1 million pour les études du projet définitif de la route Villeneuve - Les Evouettes

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit d'étude complémentaire de 1,1 million de francs pour le projet de route H 144 Villeneuve - Les Evouettes. Ce montant permettra de poursuivre les études nécessaires en vue de l'enquête publique, à la fin 2001 ou au début 2002, du projet définitif, basé sur une variante de consensus dite «du COPIL» (pour comité de pilotage): études de tracé et des ouvrages, mesures de compensation écologique et d'accompagnement pour la modération du trafic.

Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, tél. 021/316 70 01

Bernard Daucher, chef du Service des routes, tél. 021/316 71 30

Henri Bovay, ingénieur au Service des routes, tél. 021/316 70 71

DFIN

Département des finances

Rapport du CCF sur les comptes 1999: réponse à la Commission des finances

Le 13 juin dernier, le Conseil d'Etat recevait le rapport d'audit du CCF sur les comptes 1999. Il se félicitait de la recommandation d'approbation formulée par l'organe de révision et

saluait le résultat positif issu des contrôles. Après analyse du rapport, le gouvernement prend acte de la réserve technique liée à l'application de l'article 14 de la loi sur les finances (LFIN) et des diverses remarques formulées par le CCF. Sa détermination a été adressée à la Commission des finances du Grand Conseil.

Charles Favre, chef du Département des finances, 021/316 20 01

Francis Randin, chef du Service des finances, 021/316 25 77

DEC

Département de l'économie

Le Conseil d'Etat finalise ses intentions sur la promotion économique endogène et exogène

Le Conseil d'Etat a accepté l'exposé des motifs et projet de loi sur la promotion économique, qui présente ses intentions en matière de promotion économique exogène et modifie la loi sur la promotion économique de 1999. En ce qui concerne la promotion endogène, le gouvernement sollicite pour cette année un crédit supplémentaire de 350'000 fr. et envisage la promotion du Canton en Suisse selon le concept «Art de Vivre», qui met en valeur une place économique diversifiée, à laquelle s'ajoute un potentiel culturel, sportif et de produits du terroir.

Il introduit également un article permettant à l'Etat de déléguer par convention l'exécution de certaines tâches de promotion - tant endogène qu'exogène - à des personnes privées. Enfin, il juge indispensable d'envisager à l'avenir la création d'une promotion exogène romande.

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/316 60 10

Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/316 63 99

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Règlement ecclésiastique: délai prolongé

Le 20 novembre 1999, le Conseil d'Etat ratifiait le règlement ecclésiastique adopté par le Synode de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV). Ce règlement contient notamment les dispositions d'application de la loi ecclésiastique de l'EERV. La loi et le règlement entraient en vigueur le 1^{er} janvier 2000. Toutefois, le règlement n'étant pas complet, le Conseil d'Etat décidait d'accorder un délai au 30 juin 2000 à l'EERV pour le terminer. Cette dernière ayant rencontré des difficultés dans l'élaboration de certaines dispositions, le Conseil d'Etat a accepté de prolonger le délai d'une année, soit au 30 juin 2001.

Michèle Girardet, adjointe aux affaires ecclésiastiques, SJIC, 021/316 35 05

Envie de musée: suivez l'affiche



Donner l'envie de découvrir le Musée Olympique: un travail de collage réalisé avec la plasticienne Eva Saro.

«L'affiche colle, le Mae décolle». Ou l'aboutissement d'une démarche créative entre un musée peu ordinaire et des écoles lausannoises.

Initier les jeunes aux arts plastiques, tel est le défi que s'est lancé le Musée d'art des enfants (Mae). Inauguré en juin dernier, l'ancien casino-théâtre de Chavannes vit depuis un an sur un projet fondateur: offrir aux enfants les moyens d'être tour à tour collectionneurs, conservateurs, artistes et public. Les deux initiatrices du lieu, Marina Massaglia Aït-Ahmaed, historienne de l'art, et Rahma Ben Fadhilah, éducatrice, l'ont conçu pour que les enfants en soient partie prenante.

Construire des projets

Contrairement aux musées ordinaires, le Mae n'est pas issu d'une collection préexistante. Dans chaque projet, les jeunes sont invités à orienter la constitution du fonds du musée, à rencontrer des artistes, à participer par leurs travaux à des expositions temporaires, ou encore à réfléchir avec des professionnels aux questions d'accrochage, de muséographie, de sauvegarde du patrimoine.

Pour atteindre des jeunes de tous horizons, le Mae s'adresse dans un premier temps aux écoles du Grand-Lausanne. Deux classes

répondent à l'invitation et s'initient une fois par mois au *Dialogue géométrie/couleur* avec le plasticien Claude Augsburg. Ce travail, complété par des rencontres avec d'autres professionnels, débouchera sur des réalisations personnelles accrochées lors de l'inauguration du musée.

Les dessous de l'affiche

Fidèle à ses principes de partenariat, le Mae tente une deuxième expérience avec six classes primaires et secondaires: familiariser les élèves à la création d'affiches. Durant neuf mois, elles suivent le parcours «ordinaire» de différentes réalisations, en visitant l'atelier d'un lithographe, une agence de publicité ou encore la Société Générale d'Affichage. Et pour couronner cette étape d'initiation, les élèves réalisent leur affiche culturelle avec pour mission de «donner envie de découvrir trois musées lausannoises», celui de l'Elysée, le Musée Olympique et ceux du Palais de Rumine, partenaires de l'aventure. Côté résultats, il ne reste plus qu'à découvrir: montage photos, collage et dessins illustrent la vision de cent trente-deux jeunes sur les Beaux-Arts, le sport ou la photographie. Les trois «parrains» attitrés – Pierre-Michel Delessert, Albin Michel et Eva Saro – ont osé la «confrontation» en exposant leurs propres œuvres dans les différents lieux du circuit... A ne pas manquer cet été!

DG

Jusqu'au 5 août, *L'affiche colle, le Mae décolle*, Musée d'art des enfants, av. de la Gare 48, Chavannes-près-Renens (tél. 021/647 21 56/634 35 14), Musée Olympique (021/621 65 11), Musée de l'Elysée (021/617 48 21), Palais de Rumine (021/316 33 13).



Une visite dans l'atelier du Flon d'Albin Christen, graphiste-illustrateur.

Musique

Arènes d'Avenches. *Aïda* de Giuseppe Verdi. Avec le Sinfonietta de Lausanne, le chœur du Festival d'opéra d'Avenches et la Compagnie Linga. Jusqu'au 21 juillet (réservations: 0848 800 800).

Orbe. *Festival des caveaux.* Des groupes de jazz, rock, chanson française, d'accordéons et cuivres se produisent dans quatre caveaux de la ville. Jusqu'au 4 août (renseignements: 024/441 52 66).

Cathédrale de Lausanne. Récital d'orgue de Sergio Paolini. Vendredi 21 juillet, 19h. «Musique-Montagne» sous l'égide de l'Ensemble vocal Euterpe, vendredi 28 juillet, 20h20.

Expositions

Fondation de l'Hermitage, Lausanne. *Eugène Boudin. A l'aube de l'impressionnisme.* Ses célèbres paysages de la côte normande, ses marines et ses scènes de plage. Jusqu'au 15 octobre.

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. *Rémy Zaugg. Portrait d'un ami, Jean-Paul Jungo.* Jusqu'au 1^{er} octobre.

Musée botanique cantonal. *Regards sortis du bois:* sculptures de Philippe Aquoise. Jusqu'au 18 septembre. *Le camping:* huit micro-jardins présentés sous des tentes semi-transparentes. Jusqu'au 17 octobre. *Florès,* à l'occasion de la sortie de la nouvelle version de *Flora hlevetica.* Du 5 au 9 octobre.

Les vacances à Vidy

Le Musée romain de Lausanne-Vidy organise durant tout l'été des animations.

En collaboration avec le Théâtre pour enfants de Lausanne (TPEL), cinq sessions de théâtre sont proposées en août: le premier jour est centré sur l'initiation à la période romaine avec des jeux et ateliers pratiques; le suivant axé sur la sensibilisation aux techniques théâtrales et à l'improvisation, avec à la clé une représentation pour les parents. Les dates à retenir: 8/9, 10/11, 21/22, 23/24 août. L'inscription pour les deux jours s'élève à 100 francs.

Stage de céramique, fabrication de pain ou de gants de gladiateur complètent le programme de juillet à début septembre.

Renseignements: Musée romain de Vidy, tél. 021/625 10 84, mrv@lausanne.ch ou TPEL, tél. & fax 021/648 22 61.